

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie Dentaire
Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0664 63 70 15

Société :

Autre :

Veille e Payzin Med

Salma B. Rue 32 im 26 ayda casa

Total des frais engagés : 1000 DHS

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 09/09/2021

Signature : 62648

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/02/21			50000	INP : 
				Dr AISSAOUI NAWAL Rhumatologue Appt. n° 3 Imme. 78 Gt Addam:me Angle Rd. E. Qods Ouled Haddou Ain Chak Tél : 0522 87 33 40

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire Pathologique	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
EL AYAKA M. Fatna Médecin Radiologue BP 762, Bd. Driss El Harti Site Djmaâ - Casablanca Tél : 05 22 57 65 65	23/01/21	Rx 2G en avri	F. 7000 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	H
3 1 4 1 2	2 1 4 3 3 5 5 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 3 5 5 3 3 4 1 1 1 1 4 3 3 5 5 3

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Nawal AISSAOUI

RHUMATOLOGUE

Spécialiste des Rhumatismes, des maladies des OS, des Articulations, la colonne Vertébrale et des Tendons
Diplômée de la faculté de Médecine de rabat
Ancienne Médecin à l'hôpital EL Ayachi - Salé



د- نوال عيساوي
أخصائية في أمراض الروماتيزم
أمراض العظام، المفاصل، العمود
الفقرى والأوتار
دبلوم كلية الطب بالرباط
طبيبة سابقة بمستشفى العيashi بسلا

Casablanca, le : 25/02/21 الدار البيضاء، في :

3^{me} Belkhaoui Fthig

frein du :

Rx 2 cercoux face
debout
prof.



زاوية شارع القدس وأولاد حدو إقامة الضمان العماره 28 الشقة رقم 3 الطابق السفلي، عين الشق - الدار البيضاء
Appt. N°3, Immeuble 28, Résidence Addamane, Angle Bd, El Kods et Ouled Haddou - Ain Chok Casablanca

Tél. / Fax: 0522 87 33 40 الهاتف/fax

RADIOLOGIE SBATA

Facture N° : 761/21

Le : 25/02/2021

Madame BEL KHADIR FATIMA

Examen : RX GENOUX F + P

Montant : **600.00 DH**

Six Cent Dirhams

Dr. EL ARKAM Fatna
Médecin Radiologue
RDC 762, Bd Driss El Harti
Cité Djemaâ Casablanca
Tél : 05 22 57 65 65



مركز الفحص بالأشعة سباتة

الدكتورة الأرقم فاطمة DR. EL ARKAM FATNA

- Scanner Spirale Corps Entier
- Dentascaner - Panoramique Dentaire
- Echographie Générale

- Echographie - Doppler
- Echorraphie Ostéo Articulaire
- Radiologie Numérisée

- Mammographie Numérisée
- Radiographie Rachis Entier
- Radio - Photo

DATE LE : 25/02/2021

NOM & PRENOM : MME.BEL KHADIR FATIMA
MEDECIN TRAITANT : DR.AISSAOUI NAWAL

RADIOGRAPHIE DES GENOUX DE FACE ET DE PROFIL DEBOUT

INDICATION

- Bilan radiologique.

RESULTATS

- Déminéralisation osseuse.
- Genuvarum bilatéral.
- Pincement de l'interligne articulaire fémoro-tibial droit.
- Pincement du compartiment interne de l'interligne articulaire fémoro-tibial gauche.
- Important pincement de l'interligne articulaire fémoro-patellaire droit.
- Pincement modéré de l'interligne articulaire fémoro-patellaire gauche.
- Ostéophytose marginale fémorale, tibiale et patellaire.
- Becs ostéophytiques des épines tibiales.
- Pas de lésion ostéolytique ou ostéocondensante suspecte visible.
- Enthésopathie calcifiante du tendon quadriceps droit.
- Epaississement des parties molles du genou gauche.

CONCLUSION

- Déminéralisation osseuse.
- Genuvarum bilatéral.
- Gonarthrose fémoro-tibiale et fémoro-patellaire bilatérale.

CONFRATERNELEMENT

Dr. EL ARKAM Fatna
Médecin Radiologue
RDC 762 Bd. Driss El Harti
Cité Jemaa - Casablanca
Tél : 05 22 57 65 65

RDC 762 Bd Driss Elharti Cite El Jemaa Sbata - Casa / Tél. :

الطابق السفلي، شارع إدريس العارفي قرية الجماعة سباتة - الدار البيضاء / الهاتف